

## Partie I - Informations générales

|   |  |
|---|--|
| État membre                                   | France   |
| Numéro de référence de l'État membre          |  |
| Région(s)                                     | Statut de région assistée                              |
| Autorité d'octroi                             | Adresse postale<br>12 rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex |
| Nom   | Adresse internet<br>www.cnc.fr                         |
| Centre national du cinéma et de l'image animé |  |

Intitulé de la mesure d'aide

ACM Distribution

Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)

Articles 723-1 à 723-11, et Annexes 7-7 et 7-8 du Règlement général des aides financières du CNC, Délibération n° 2014/CA/11 du 27 novembre 2014 relative au règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://cnc.fr/web/fr/code-du-cinema-et-de-l-image-animee/-/editoriaux/36342>

Type de mesure

Régime

Nom du bénéficiaire et du groupe auquel il appartient (3)

S'agit-il d'une modification d'une mesure existante?

Non

Numéro de l'aide attribué par la Commission

Type de modification

Durée début

21/10/2015

Durée fin

31/12/2017

Date d'octroi

Secteur(s) économique(s) concerné(s)

Limitée à certains secteurs

Secteurs admissibles au bénéfice de l'aide

J.59-Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing activities

Type de bénéficiaire

PME - Grandes entreprises

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime

300,000

Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise

Pour les garanties

0

Instrument d'aide

Direct grant/ Interest rate subsidy

Veuillez préciser:

Veuillez indiquer laquelle des grandes catégories ci-dessous conviendrait le mieux en termes d'effets/fonction:

Si cofinancement par un/des fond(s) de l'UE

Oui

| Nom du/des fond(s) de l'Union | Montant du financement (par fonds de l'Union) |
|-------------------------------|---|
| MEDIA                         | 280,000                                       |

## Partie II - Objectifs

| Objectifs premiers – Objectifs généraux | Intensité maximale de l'aide en % ou montant annuel maximal de l'aide en monnaie nationale (sans décimale) | Suppléments pour PME en % |
|---|--|---------------------------|
|---|--|---------------------------|

Aides à finalité régionale – aides à l'investissement (art. 14)

Aides à finalité régionale – aides au fonctionnement (art. 15)

Aides en faveur des PME (art. 17 à 20)

Aides en faveur des PME – accès des PME au financement (art. 21 et 22)

Aides à la recherche, au développement et à l'innovation (art. 25 à 30)

Aides aux projets de recherche et de développement (art. 25)

Aides aux travailleurs défavorisés et aux travailleurs handicapés (articles 32 à 35)

| Date de survenance de la calamité naturelle                   | Intensité maximale de l'aide<br>Date de début | Type de calamité naturelle<br>Date de fin |
|---|---|---|
| Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54) | 80  |   |

### Partie III - Pièces jointes:

---

Veillez énumérer ici tous les documents qui sont joints à la notification et fournir des copies papier de ces documents ou des liens internet directs permettant d'y accéder:

|               |  |
|---------------|--|
| Pièce jointe: | Commentaire à propos de la pièce jointe: |
|---------------|--|